

## Critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles

### Consultation diététique réalisée par un diététicien

(document destiné aux diététiciens)

**Thème :** Consultation diététique réalisée par un diététicien

**But de la démarche :**

- Permettre aux diététiciens d'évaluer la qualité de leur pratique en consultation et de définir si nécessaire un plan d'amélioration
- Harmoniser les pratiques professionnelles.

### Introduction

Les objectifs de qualité et les critères de qualité proposés pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles ont été élaborés à partir des recommandations professionnelles « Consultation diététique réalisée par un diététicien » publiées en janvier 2006 (téléchargeables sur [www.adlf.org](http://www.adlf.org) ou [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)).

La liste d'objectifs et de critères de qualité a été structurée selon le type de consultation diététique (initiale, de suivi, et finale). Elle suit le déroulement de la démarche de soin diététique. Chaque type de consultation est évalué au regard d'objectifs de qualité spécifiques, ainsi que d'objectifs de qualité permettant d'évaluer les conditions de mise en œuvre d'une consultation diététique (*tableau 1*).

**Tableau 1. Objectifs de qualité par type de consultation diététique**

Consultation initiale	Consultation(s) de suivi	Consultation finale
<b>A. Objectifs de qualité spécifiques à chaque consultation</b>		
<p>O1. Identifier la nature du problème nutritionnel.</p> <p>O2. Recueillir des données pertinentes au regard du motif de la consultation diététique pour élaborer un diagnostic diététique, formuler un ou des objectifs diététiques et orienter la consultation (orientation thérapeutique, éducative et/ou de prévention).</p> <p>O3. Définir et planifier les actions à mettre en œuvre à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques, en fonction des résultats attendus et de l'orientation thérapeutique, éducative et/ou de prévention de la consultation.</p> <p>O4. Mettre en œuvre les actions spécifiques du diététicien à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques initiaux ou réajustés.</p>	<p>O5. Évaluer à chaque consultation le ou les objectifs diététiques de la consultation précédente pour réajuster la démarche de soin diététique.</p> <p>O4. Mettre en œuvre les actions spécifiques du diététicien à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques initiaux ou réajustés.</p>	<p>O6. Évaluer les résultats et décider des suites à donner à la fin d'un cycle de consultations.</p>
<b>B. Objectifs de qualité pour la mise en œuvre d'une consultation diététique</b>		
<p>O7. Assurer une communication entre les professionnels impliqués dans la prise en charge de la personne soignée pour une meilleure intégration des soins diététiques dans la stratégie thérapeutique.</p> <p>O8. Créer un environnement propice à l'entretien diététique.</p> <p>O9. Utiliser les outils appropriés à chaque étape de la démarche de soin diététique.</p>		

Ce document propose un regroupement des objectifs et des critères par type de consultation diététique. Pour plus de précisions sur chacun des critères de qualité proposés, il convient de se reporter aux justifications correspondantes et aux consignes d'utilisation pour l'évaluation des pratiques dans la section 5 du document « Consultation diététique réalisée par un diététicien - Critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles (téléchargeable sur [www.adlf.org](http://www.adlf.org) ou [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)).

Parmi les objectifs et les critères de qualités proposés ci-dessous (☐), retenez ceux qui correspondent le mieux à vos priorités et aux spécificités de la démarche d'amélioration de la qualité dans laquelle vous souhaitez vous engager. Vous pouvez éventuellement adapter la liste ci-dessous ou l'utiliser dans son ensemble.

Le dossier du patient est la source de données principales pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques (Objectifs et critères 1 à 7). L'auto-évaluation ou l'audit par un pair sont préconisés pour l'évaluation de la qualité des conditions de mise en œuvre de la consultation (Objectifs et critères 8 à 9).

## 1. Objectifs et critères de qualité par type de consultation diététique

### 1.1. En consultation initiale

#### Objectif 1. Identifier la nature du problème nutritionnel

- Présence du motif de la prise en charge diététique.
- Existence d'une prescription précisant les objectifs de la consultation diététique.

#### Objectif 2. Recueillir des données pertinentes au regard du motif de la consultation diététique pour élaborer un diagnostic diététique, formuler un ou des objectifs diététiques et orienter la consultation (orientation thérapeutique, éducative et/ou de prévention)

- Présence des données générales relatives à la personne soignée.
- Présence des données spécifiques à la problématique nutritionnelle de la personne soignée.
- Formulation d'un diagnostic diététique en lien avec le motif de la consultation.
- Formulation avec le patient d'un ou plusieurs objectifs diététiques à partir du diagnostic diététique.
- Partage du ou des objectifs diététiques avec le prescripteur.

#### Objectif 3. Définir et planifier les actions à mettre en œuvre à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques, en fonction des résultats attendus et de l'orientation thérapeutique, éducative et/ou de prévention de la consultation

- Négociation avec la personne soignée du ou des objectifs diététiques et des actions à mettre en œuvre.
- Traçabilité de la planification d'actions réalisables en lien avec le ou les objectifs diététiques.
- Traçabilité de la planification des actions d'évaluation complémentaire si besoin.
- Traçabilité du cycle de suivi (nombre et fréquence des consultations).

#### Objectif 4 : Mettre en œuvre les actions spécifiques du diététicien à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques initiaux ou réajustés

- Conseils et informations donnés à la personne soignée.
- Actions de rééducation nutritionnelle : adaptation des consommations alimentaires, stratégie de résolution de problème.
- Actions d'aide au changement de comportements alimentaires.
- Actions d'éducation thérapeutique nutritionnelle.
- Intitulés des documents remis à la personne soignée.
- Actions de conseil auprès du prescripteur.
- Actions de soutien demandant l'intervention d'un autre professionnel.

## 1.2. En consultation de suivi

**Objectif 5.** Évaluer à chaque consultation le ou les objectifs diététiques de la consultation précédente pour réajuster la démarche de soin diététique

- Évaluation des actions mises en place au regard des objectifs de la consultation précédente.
- Réajustement du diagnostic diététique et reformulation du ou des objectifs diététiques.

**Reprise de l'objectif 4 et des critères qualité de la consultation initiale**

**Objectif 4.** Mettre en œuvre les actions spécifiques du diététicien à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques initiaux ou réajustés

- Conseils et informations donnés à la personne soignée.
- Actions de rééducation nutritionnelle : adaptation des consommations alimentaires, stratégie de résolution de problème.
- Actions d'aide au changement de comportements alimentaires.
- Actions d'éducation thérapeutique nutritionnelle.
- Intitulés des documents remis à la personne soignée.
- Actions de conseil auprès du prescripteur.
- Actions de soutien demandant l'intervention d'un autre professionnel.

## 1.3. En consultation finale

**Objectif 6.** Évaluer les résultats et décider des suites à donner à la fin d'un cycle de consultations

- Rédaction d'une synthèse des résultats de la stratégie diététique.
- Prise de décision concernant les suites à donner au cycle de consultations.

## 2. Objectifs et critères de qualité pour la mise en œuvre d'une consultation diététique

**Objectif 7.** Assurer une communication entre les professionnels impliqués dans la prise en charge de la personne soignée pour une meilleure intégration des soins diététiques dans la stratégie thérapeutique

- Communication des synthèses du cycle de consultations.
- Contribution du diététicien aux concertations pluriprofessionnelles.

**Objectif 8.** Créer un environnement propice à l'entretien diététique

- Présence des trois étapes de l'entretien : accueil, corps de la consultation et synthèse.
- Comportements favorables à la communication : aptitude relationnelle et compétence en communication.

**Objectif 9.** Utiliser les outils appropriés à chaque étape de la démarche de soin diététique

- Outils d'évaluation référencés et/ou élaborés à partir de références professionnelles.
- Connaissance par le diététicien des objectifs des outils utilisés et de leur mode d'emploi.
- Outils d'évaluation adaptés au motif de la consultation.
- Outils pédagogiques adaptés aux actions mises en œuvre.
- Documents remis à la personne soignée, élaborés selon les recommandations en vigueur.